

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 12 novembre 2020

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Bluteau, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, M. Monany, M. Chevreau, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Abomangoli donnant pouvoir à Mme Capanema  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Maroun donnant pouvoir à Mme Coppi  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Bluteau

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Valleton

-----



## Délibération n° 09-05 du 12 novembre 2020

### MARCHÉ DE FOURNITURE DE MÉDICAMENTS – APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2113-10, R 2123-1 2°, R 2124-2 1°, R 2161-3 2°, R 2162-2 al.2 et R 2162-4 1°,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-IV-15 en date du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental

**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le dossier de consultation des entreprises pour un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, décomposé en huit lots, pour la fourniture de médicaments, dont les seuils sont les suivants pour une durée de quatre ans :

**Lot 1 : Médicaments divers**

minimum : 300 000 euros HT,  
maximum : 1 200 000 euros HT,

**Lot 2 : Vitamine-D**

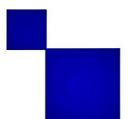
minimum : 55 000 euros HT,  
maximum : 220 000 euros HT,

**Lot 3 : Contraceptif oral Lévonorgestrel 1,5 mg**

minimum : 15 000 euros HT,  
maximum : 60 000 euros HT,

**Lot 4 : Contraceptif oral Association triphasique éthinylestradiol 30/40/30µg + lévonorgestrel 50/75/125µg**

minimum : 2 000 euros HT,  
maximum : 8 000 euros HT,



**Lot 5 : Contraceptif oral Association monophasique éthinylestradiol 30µg + lévonorgestrel 150µg**

minimum : 3 000 euros HT,  
maximum : 12 000 euros HT,

**Lot 6 : Contraceptif oral Association biphasique éthinylestradiol 30/40µg + lévonorgestrel 150/200µg**

minimum : 2 000 euros HT,  
maximum : 8 000 euros HT,

**Lot 7 : Contraceptif oral Association monophasique éthinylestradiol 20µg + lévonorgestrel 100µg**

minimum : 4 500 euros HT,  
maximum : 18 000 euros HT,

**Lot 8 : Contraceptif oral Lévonorgestrel 30µg**

minimum : 5 000 euros HT,  
maximum : 20 000 euros HT ;

- RETIENT la procédure de l'appel d'offres ouvert pour les lots 1 à 2 et la procédure adaptée, telle que prévue par l'article R 2123-1-2° du Code de la commande publique pour les lots 3 à 8 ;

- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer les marchés correspondant au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*